

*Loi anti-inflation*

● (1520)

À la lumière de l'expérience passée, le gouvernement doit se demander s'il réussira à convaincre les Canadiens que le programme qu'il leur propose peut être fructueux. Dans les minutes qui me restent aujourd'hui, j'aimerais faire une ou deux propositions qui pourront être utiles, car elles sont positives et j'espère que le gouvernement en prendra bonne note.

La réglementation des prix et des salaires que le gouvernement a présentée à la Chambre est une mesure de colmatage par laquelle le gouvernement peut aider à faire disparaître la surenchère inflationniste, à modérer nos exigences. Je pense que chacune de nous a dit à un moment donné qu'il tenterait de retirer de l'économie le plus possible pour se protéger. En toute franchise, il faut avouer que certains d'entre nous ont mieux réussi que d'autres. Je reviendrai là-dessus plus tard, d'ailleurs.

Je crois que le gouvernement devra changer la conception qu'il se fait de son rôle. Il me semble que le gouvernement actuel ainsi que ceux des provinces ont, depuis 1965, adopté le principe qu'ils peuvent engendrer le bonheur et qu'en dépensant de plus en plus les deniers publics ils amélioreront le sort de chacun. Je doute fort que ce soit le rôle du gouvernement que d'aller au delà de ce que permet la conjoncture économique. Il devrait aider ceux qui ont besoin d'aide directe mais après cela je doute fort que nous devions recourir à toute une stratégie pour des largesses comme s'y sont prêtés ce gouvernement et d'autres, l'an dernier.

Par exemple, il y a dix ans, les divers paliers de gouvernements utilisaient 29 p. 100 de notre produit national brut; qu'on appelle cela redistribution des richesses ou ce qu'on voudra. Aujourd'hui cette proportion approche de 40 p. 100. Je prétends que cette politique est anti-productive en ce sens que nous avons tant pris dans les poches du contribuable qu'il a lieu de se demander s'il lui restera de l'argent après avoir acquitté ses impôts et s'il retirera davantage de son travail ou de ses investissements que ne touchent bien des membres de notre société en prestations.

C'est là, à mon sens, un point fondamental que le gouvernement, dans ses perspectives à long terme, devra considérer très attentivement. La proposition, à mon avis, exige de la part du gouvernement un changement complet d'attitude et de politique. Par voie de conséquence, je pense qu'il doit user de modération. On nous accuse souvent de répéter ces choses, mais de ne pas être assez précis. C'est pourquoi, je propose que le gouvernement bloque effectivement ses dépenses et ses pratiques d'embauchage. Je dis cela, parce que, selon moi, ces 40 p. 100 doivent être réduits.

La Chambre a adopté dans le passé, diverses lois dans l'espoir qu'elles bénéficieraient à un grand nombre de Canadiens. Je veux parler en particulier de la loi sur l'assurance-chômage. Un grand nombre des principes que nous retrouvons dans le Livre blanc concernant ce projet de loi s'appuient sur des prémisses qui pourraient avoir été vraies à un moment donné. L'un de ces principes veut que beaucoup de Canadiens se tiennent loin de l'assurance-chômage. Pour rien au monde voudraient-ils toucher des prestations d'assurance-chômage. Je pense qu'aujourd'hui une certaine partie de notre population n'a plus cette

même attitude. En conséquence nous payons deux fois plus de prestations d'assurance-chômage que ne le font les États-Unis. Je me demande quand cela va cesser.

Un de mes collègues a parlé, hier, d'Information Canada. Cet organisme a été mentionné plus d'une fois. Il y a aussi toute la question du revenu annuel garanti. Au Manitoba, nous tentons une expérience où il est question de mini-revenu et où on essaie de découvrir si les gens continueraient de travailler si on leur garantissait un revenu annuel. Les résultats sont tels, que plusieurs d'entre nous se demandent sérieusement si beaucoup de Canadiens ne se disent pas: pour sûr on touche un revenu moindre qu'en travaillant, mais ce n'est pas une mauvaise manière de vivre si on n'a pas à travailler. Le travailleur canadien d'aujourd'hui dit qu'il commence à être fatigué de faire vivre ceux qui pensent qu'il est honorable de vivre au crochet des autres, ou même que ce pourrait être un droit.

Il y a aussi la question des édifices gouvernementaux. Partout à Ottawa on peut voir des chantiers de construction derrière une grande affiche blanche et verte du ministère des Travaux publics. Je voudrais relater un fait survenu à Winnipeg. Je pense que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Andras)—et je suis heureux de constater qu'il est présent aujourd'hui—pourrait en prendre note. Nous avions des bureaux à Winnipeg et ils étaient convenables. Mais voici qu'un nouvel immeuble, le Lakeshore Development, a récemment été construit juste à côté du centre des congrès de Winnipeg, soit sur les terrains les plus chers de la ville. Que s'est-il passé? Les premiers à emménager dans cet immeuble ont été, bien sûr, les services des ministères. Les gouvernements semblent être les premiers à accaparer le meilleur, au coût le plus élevé, parce que cela produit, je crois, un effet psychologique sur les Canadiens.

Je pense également que le gouvernement devrait nous présenter un budget équilibré. Je trouve notre déficit trop élevé. Nous consacrons une très grosse part de nos dépenses annuelles au service de la dette nationale. Le gouvernement devrait examiner la chose. Puis nous avons toute cette question de la loi sur l'examen de l'investissement étranger. Des représentants du gouvernement du Québec sont actuellement en Allemagne de l'Ouest pour essayer d'attirer plus d'investisseurs au Québec. Ils éprouvent certaines difficultés. Les investisseurs disent qu'ils sont bien prêts à investir au Canada, mais que la mise en application de la loi sur l'examen de l'investissement étranger commence à tarir certaines sources de financement.

Je pourrais également parler des experts-conseils et du grand nombre de projets de construction de grande envergure qui ont été entrepris pour les Jeux olympiques, à la baie James, à Churchill, et le reste, et demander dans quelle mesure ces projets épuisent nos réserves monétaires. Ils ont tous été entrepris en même temps. Dans quelle mesure ont-ils contribué à l'inflation et à l'augmentation du coût de la construction pendant cette période? Nous pourrions également soulever la question du système métrique. À l'heure actuelle, devrions-nous considérer la conversion au système métrique comme priorité ou serait-il plus sage de la retarder comme aux États-Unis et donc de retarder de trois ou cinq ans, selon le cas, nos dépenses à ce chapitre?